



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Céline TONOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CABBILLARD
		Monsieur Cyril GAUCHER

Membres absents :

Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Didier RELOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Céline RABUT	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Monsieur Massar N'DIAYE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF
Rapport d'activité 2021 du crématorium

Comme chaque année, conformément au contrat de concession, la société Atrium en charge de la délégation de service public relative à l'exploitation et à la gestion du crématorium de Dijon pour le compte de Dijon Métropole (contrat DSP 2016-2021), a remis son rapport d'activité pour l'année civile écoulée.

Les faits marquants de l'année 2021:

La pandémie de Covid 19 :

Comme en 2020, cette situation a été au coeur des préoccupations et des décisions du délégataire en lien avec Dijon Métropole.

La direction et le personnel se sont mobilisés pour assurer la continuité du service et pour répondre aux besoins de chacun dans le respect des règles sanitaires, des mesures gouvernementales et des différents décrets et arrêtés : conditions de travail, accueil des familles et des opérateurs funéraires, santé et sécurité de toutes les personnes fréquentant le site.

L'achèvement des travaux d'amélioration des conditions d'accueil du public :

Prévus en 3 phases pour s'achever à l'été 2021

Pour rappel, la phase 1 concernait la construction d'une salle de convivialité et de retrouvailles des familles. Elle s'est achevée en septembre 2020 et a été inaugurée le 26 octobre 2020.

Cette salle a servi de salle de cérémonie durant les travaux d'extension et d'amélioration du crématorium qui comprenaient :

En phase 2 : La restructuration du crématorium avec l'agrandissement du hall d'accueil des familles a débuté en septembre 2020 et s'est achevée au printemps 2021

En phase 3 : L'aménagement intérieur du côté de la grande salle de cérémonie et l'aménagement des extérieurs et des espaces verts ont débuté au printemps 2021 et se sont achevés à l'été 2021

Le délégataire a été associé à la réflexion et à la réalisation de ces travaux afin de maintenir une activité normale de l'équipement sans créer de perturbations plus que nécessaires.

Le poste de responsable du crématorium est passé de 50 % à 100 % afin de gérer l'activité de la nouvelle salle de convivialité (communication, réservations, lien avec les prestataires, familles et pompes funèbres...)

La cérémonie de mémoire qui a lieu chaque année en novembre n'avait pas pu s'organiser en 2020 en raison de la crise sanitaire liée au Covid

En 2021, elle a permis d'accueillir environ 150 personnes dans la grande salle de cérémonie pour rendre hommage aux défunts de 2021 mais aussi à ceux de 2020 dont les familles n'ont pas pu organiser de cérémonie en particulier lors du premier confinement de mars à mai 2020.

Pour clôturer cette matinée, les familles étaient invitées à se retrouver autour d'un buffet, dans le respect des règles sanitaires, dans la salle Romarin.

La mise en activité de la salle Romarin à compter de décembre 2021.

Quelques chiffres :

En 2021, 2525 crémations ont été effectuées soit une baisse de 2,9% par rapport à 2020 (2601 crémations) :

39 crémations de pièces anatomiques en provenance des hôpitaux et cliniques de la région (40 en 2020)

2486 crémations, hors pièces anatomiques (2561 en 2020 soit une baisse de 2,9 %) dont:

- 2443 crémations « Adulte »
- 32 crémations « Enfant »
- 4 crémations gratuites « Personnes dépourvues de ressources suffisantes ou Pompiers »
- 7 crémations suite à une exhumation

Parmi ces crémations, 149 cas « Covid » ont été recensés (327 entre mars 2020 et décembre 2020).

Le crématorium a fourni gracieusement 666 **urnes** « Adulte » et 7 urnes « Enfant » soit environ 27% des crémations

Depuis juillet 2019, les **cercueils en cellulose** sont autorisés. En 2021, 21 crémations de cercueils en cellulose ont été opérées soit moins de 1 % des crémations (même chiffre en 2020).

Destination des cendres :

70,88% des urnes ont été remises à la famille ou aux pompes funèbres mandatées

16,37% des cendres ont été dispersées sur les différents sites du cimetière métropolitain

4,22% des urnes ont été inhumées sur les différents sites cinéraires du cimetière métropolitain

8,53% des urnes sont restées en dépôt au crématorium dans l'attente d'une décision de la famille quant à la destination des cendres.

Répartition des crémations par département :

80% Côte d'Or

14% Haute Marne

Répartition des opérateurs funéraires par département :

78% Côte d'Or

12% Haute Marne

Roc Eclerc reste l'organisateur principal des opérations funéraires (717) suivi des Pompes Funèbres Générales (491).

Points divers :

Réalisation et pose d'une fresque sur le mur du jardin du souvenir réalisée par A4 Designer et financée par la valorisation des déchets ultimes issus des crémations.

Rénovation de la fontaine du jardin du souvenir réalisée par PROMUT et financée par la valorisation des déchets ultimes issus des crémations.

Données financières :

Le chiffre d'affaires de l'exercice (crémations et services annexes) s'élève à 1 175 847€ (soit une baisse de 2,2% par rapport à 2020)

En 2021, le nombre de crémations avec cérémonie a augmenté de 8,86% par rapport à 2020. Par contre, compte-tenu des travaux et de la crise sanitaire, la nouvelle salle de convivialité, à savoir la salle Romarin, n'a pu être louée qu'à partir de décembre 2021 (5 locations).

Pour rappel, en 2020, en raison de la crise sanitaire ce sont principalement des crémations sans cérémonie qui avaient été facturées (+260% / 2019) alors que les crémations avec cérémonies avaient baissé de près de 30% par rapport à 2019. Et, de plus, les locations de l'ancienne petite salle de convivialité et des salles de cérémonie sans crémation avaient également baissé en 2020 (environ moins 65% / 2019)

Le compte de résultat d'exploitation 2021 enregistre une perte de 107.907€44 (bénéfice de 85.824€17 en 2020)

La redevance due à la collectivité par le délégataire comprend deux éléments :

La redevance d'occupation domaniale (part fixe) de 150 K€/an, révisable depuis 2017

La redevance d'occupation domaniale (part variable) en fonction des recettes de l'exercice

Sur la base des éléments présentés par le délégataire et après vérifications, le montant de la redevance due au titre de l'exercice 2021 s'élève à 575.323€48 hors taxes.

Le montant de la régularisation de la part fixe s'élève à 10.399€50 hors taxes pour l'exercice 2021.

Exercices	Redevance totale H.T.	Montant encaissé H.T.	Reste à percevoir H.T.
2016	447.273,50 €	447 273,50 €	
2017	489.356,33 €	489 356,33 €	
2018	482.131,98 €	482 131,98 €	
2019	530.231,21 €	530 231,21 €	
2020	591 058,68 €	591 058,68 €	
2021	575 323,48 €	444 036,00 €	131 287,48 €
TOTAL	3 115 375,18 €	2 984 087,70 €	131 287,48 €

Il sera demandé au délégataire de procéder au dernier versement de 131.287€48 hors taxes (soit 157.544€98 TTC) déduction faite des règlements déjà effectués sur la base du compte d'exploitation prévisionnel.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- de prendre acte de la présentation de ce rapport par Monsieur le Président.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	